

Simplification du droit et

Vulnérabilité économique de
l'entrepreneur

18 et 19 juin 2026

Amphithéâtre Cassin
Université de Lille - CRDP

Inscription obligatoire pour tous :

Gratuit – étudiants et universitaires

Payant – participants extérieurs et professionnels

<https://inscription-evenement.univ-lille.fr/SDVEI2026/>

Présentation du colloque

Au cours des dernières décennies, le droit économique et le droit des entreprises ont évolué dans un souci de simplification normative, illustré par plusieurs réformes visant à rendre le droit plus accessible et plus efficace pour les acteurs économiques.

Toutefois, cette simplification soulève des interrogations, notamment quant à la prise en compte de la vulnérabilité économique de certains entrepreneurs, exposés à divers risques juridiques et financiers.

Le colloque « Simplification du droit et vulnérabilité économique de l'entrepreneur » propose d'analyser ces enjeux à travers la tension entre simplification du droit et protection des acteurs économiques.

Organisé par l'Université de Lille, il réunit des universitaires français et canadiens autour d'une approche comparée, portant sur la vulnérabilité de l'entrepreneur, la diversité des normes, leur cohérence et les perspectives de simplification du droit des entreprises.

Programme scientifique

Jeudi 18 juin 2026 | 14h00 - 17h00

Ouverture du colloque : le mot d'accueil du Doyen

Présentation des travaux de la jeune recherche

15H00 - 15H15

Propos introductifs

Véronique Martineau-Bourgninaud - Professeur de droit privé, Université de Lille

- *Enjeux et défis de la simplification du droit*

15H15 - 15H35

Emmanuel Cartier - Professeur de droit public - Université de Lille, CRDP-ERD

- *Le concept de vulnérabilité économique*

15H35 - 15H55

Aurélie Ballot-Léna - Professeur de droit privé, Université de Brest

----- Pause -----

I. Le contexte normatif

Présidence : Michel Menjucq - Professeur de droit privé, Université Paris Panthéon-Sorbonne

- *La simplification du droit de l'insolvabilité canadien : enjeux et perspectives*

16H15 - 16H35

Aurore Ben Adiba - Professeur de droit privé, Université Laval, Québec

- *L'opérateur vulnérable dans un contexte international*

16H35 - 16H55

Elie Lengart - Professeur de droit privé, Université de Lille, CRDP-Demogue

- *La professionnalisation de l'entrepreneur : l'exemple luxembourgeois*

16H55 - 17H15

Isabelle Riassetto - Professeur de droit privé, Université de Luxembourg

Débat avec la salle

17H15 - 17H30

Vendredi 19 juin 2026 | 09h00 - 12h00

Accueil café

08H30 - 09H00

II. Disparité des normes applicables à l'entrepreneur

Présidence : Françoise Pérochon - Professeur émérite, Université de Montpellier

Éclairage en droit comparé : Aurore Ben Adiba - Professeur de droit privé, Université Laval, Québec

A. Identifier les normes pour moins de dissonance

- *Vulnérabilité économique et défaillance économique*

09H00 - 09H20

Thomas Mastrullo - MCF-HDR, Université de Luxembourg

- *La protection de l'entrepreneur par le droit de la consommation ?*

09H25 - 09H45

Hélène Aubry - Professeur de droit privé, Université Paris Saclay, IDEP

- *La protection de l'entrepreneur par le droit de la concurrence ?*

09H50 - 10H10

Mathieu Le Bescond de Coatpont - MCF, Université de Lille, CRDP-Demogue

- *L'effet boomerang des options fiscales*

10H15 - 10H35

Sabrina Lenormand - Professeur de droit privé, Université de Caen

----- Pause -----

B. Coordonner les normes pour plus de cohérence

- *La vulnérabilité de l'EI occultée par le droit bancaire* 11H00 - 11H20
Caroline Houin – Professeur de droit privé, Université de Lorraine
- *Le droit du cautionnement à l'aune de la vulnérabilité économique de l'entrepreneur* 11H25 - 11H45
Manuella Bourassin – Professeur de droit privé, Université Paris Nanterre, CEDCACE
- *Les sûretés réelles : une coordination imparfaite ?* 11H50 - 12H10
Clément Favre Rochex – Professeur de droit privé, Université de Tours, IRJ
François Rabelais

----- Déjeuner -----

Vendredi 19 juin 2026 | 14h00 - 17h00

III. Appréhender l'entrepreneur dans sa diversité

Présidence : Marie-Laure Coquelet - Professeur de droit privé,
Université Paris Panthéon-Assas, IRDA Paris
Éclairage en droit comparé : Charline Bouchard - Professeur de droit privé,
Université Laval à Québec

A. Rationaliser

- *Les dispositifs de protection du patrimoine de l'entrepreneur individuel* 14H00 - 14H20
Karl Lafaurie – Professeur de droit privé, Université de Bordeaux, IRDAP
- *La propriété préservée* 14H25 - 14H45
Maud Laroche – Professeur de droit privé, Directrice adjointe de l'UFR droit et science politique, Université Paris Nanterre, CEDCACE
- *Les obligations comptables de l'EI : contrainte ou protection ?* 14H50 - 15H10
Jean-Louis Navarro – MCF-HDR, Université Lumière Lyon 2
- *Le cas particulier de l'entrepreneur libéral* 15H15 - 15H35
Bastien Brignon – MCF-HDR, Université Aix-Marseille, CDE

----- Pause -----

B. Simplifier

- *Simplifier le parcours de l'entrepreneur défaillant* 16H00 - 16H20
Catherine Vincent – MCF-HDR, Université Paris Nanterre, CEDCACE
- *Quand simplifier n'est pas déspecialiser : quel traitement de la défaillance de l'entrepreneur ?* 16H25 - 16H45
Gaëtan Guerlin – Professeur de droit privé, Université de Lille, CRDP-Demogue
- *L'IA : outil de simplification du droit et de prédiction de la vulnérabilité économique* 16H50 - 17H10
Caroline Le Goffic – Professeur de droit privé, Université de Lille, CRDP-ERADP

Propos conclusifs

Gaël Chantepie, Professeur de droit privé, Université de Lille, CRDP-Demogue

17H10 - 17H30